

SAINT-MANDÉ MAG

N°280 Juillet-Août 2023 saintmande.fr

À la Une
SAINT-MANDÉ FÊTE L'ÉTÉ

Focus
LE SQUARE DE LA POINTE PAUL BERT INAUGURÉ



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

P.8



À LA UNE
Opération Tranquillité Vacances

P.10

FOCUS
Le square de la Pointe Paul Bert inauguré



DES NOUVELLES DU MONT SAINT-MICHEL

« Grand bal d'air en Bretagne (...) · Dinard, Dinan, (...) , le Mont Saint-Michel... organisé par le service seniors » écrivions-nous dans le Saint-Mandé Mag de juin... Que chacun se rassure, le Mont Saint-Michel n'a pas dérivé et est toujours en Normandie ! Merci à Nina pour sa lecture attentive.

SAINT-MANDÉ MAG N°280 / JUILLET-AOÛT 2023 est édité par la Mairie de Saint-Mandé - Hôtel de Ville - 10 place Charles Digeon - 94165 Saint-Mandé Cedex- Tél. 01 49 57 78 00 - www.saintmande.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Julien Weil **DIRECTEUR DE LA RÉDACTION** Matthieu Stencel **RÉDACTION** Isabelle Fouché **CONCEPTION GRAPHIQUE** Valérie Besser **VISUELS** Mairie de Saint-Mandé / Mathieu Génon / Adobe Stock **IMPRESSION** Imprimeries Morault **RÉGIE PUBLICITAIRE** CMP Régie publicitaire 01 45 14 14 40 **NOMBRE D'EXEMPLAIRES** 14 500 Dépôt légal à parution

POUR EN SAVOIR + www.saintmande.fr

Retrouvez toute l'actualité sur le site internet de la Ville et restez en contact via les réseaux sociaux.

Ville de Saint-Mandé 94160.saintmande @saintmande

P.04 RÉTROSPECTIVE

P.06 À LA UNE

Saint-Mandé fête l'été / La bonne santé financière de notre commune

P.12 VIE ÉCONOMIQUE

Fermeture estivale des boulangeries / Immobilier Clés en mains / Soutien au commerce et à l'artisanat de proximité

P.15 CADRE DE VIE

Le tri au quotidien

P.16 DÉTENTE

La sélection de la Médiathèque pour votre été

P.18 CULTURE ET VOUS

La saison culturelle 2023-2024 / Réouverture du Musée national de l'histoire de l'immigration

P.21 RENCONTRE

Nicole Farges et le Docteur François Farges pour leur livre *Aux origines de la vie foetale*

P.22 HISTOIRE

Un été sous le signe du voyage

P.24 À TOUT ÂGE

Challenge aquatique Jean Bertaud / Collège Offenbach / Prix littéraire / Triathlon des écoles / Canicule : Les actions mises en place par la Ville

P.27 LES ASSOS

L'actualité des associations saint-mandéennes / 30 activités à pratiquer à la Saint-Mandéenne / AS Hand : Bilan de fin de saison et 50 ans du club

P.33 ÉVÉNEMENTS

Les rendez-vous de la rentrée

P.34 LIBRE EXPRESSION

La tribune des groupes de l'opposition

P.36 SERVICES

Permanences des élus / Pharmacies de garde / Tarif social de la restauration scolaire / Nouveaux habitants / Commémoration / Accueil unique / CMJ / Les rendez-vous de la Maison de la Famille

P.38 ÉTAT CIVIL

Les naissances, mariages et décès.
104 bougies pour Geneviève de Lajudie

JULIEN WEIL

Maire de Saint-Mandé
Vice-Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne

“ Dans cette période incertaine, il est essentiel que nous fassions preuve d'unité et que nous renforçons notre engagement en faveur de la paix, du dialogue et du respect mutuel . ”

Chères Saint-Mandéennes,
Chers Saint-Mandéens,

Au lendemain des violentes émeutes qui ont bouleversé la France et de nombreuses communes, notamment en Val-de-Marne, je tenais à m'arrêter un instant sur ces évènements tragiques mais malheureusement symptomatiques des nombreux maux de notre société actuelle.

Ces derniers jours, nous avons été témoins d'une flambée de violences sans précédent, qui a atteint son paroxysme avec l'attaque du domicile de mon collègue Vincent Jeanbrun, Maire de l'Haÿ-les-Roses, et de sa famille, à qui j'ai pu adresser mon soutien et ma solidarité au nom du Conseil municipal. Il fut une victime, parmi de nombreux autres élus, des violences auxquelles nous pouvons être confrontés dans le cadre de nos mandats et, de façon intolérable parce que touchant à leur intégrité physique et celle de leur famille. La France a ainsi été le théâtre de

troubles graves, qui ont ciblé avec une extrême violence, des mairies qui furent assiégées, brûlées parfois, à l'instar d'écoles, de crèches, de médiathèques. Autant de lieux, symboles de la République française, qui ont été détruits et attaqués. Au nom de quoi ?

Fort heureusement, Saint-Mandé a été protégée et épargnée. Je tiens donc à adresser toute ma gratitude et mon admiration à notre Police municipale pour son action dévouée et son engagement indéfectible et, à travers celle-ci, à l'ensemble des forces de sécurité de notre pays. Nos policiers ont fait preuve d'un professionnalisme exemplaire et d'un dévouement sans faille pour assurer la sécurité de notre ville et de ses habitants. Leur présence sur le terrain, leur vigilance et leur implication quotidienne ont contribué à maintenir l'ordre public et à protéger notre commune.

Lundi 3 juillet, à midi, sur le parvis de notre Hôtel de Ville, vous étiez nombreux, à nos côtés, pour nous exprimer votre solidarité lors de ce grand rassemblement populaire pour la République et ses valeurs fondamentales. Je tiens à vous exprimer toute ma reconnaissance et mon émotion devant votre soutien, vos encouragements et votre présence spontanée.

Dans cette période incertaine, il est essentiel que nous fassions preuve d'unité et que nous renforçons notre engagement en faveur de la paix, du dialogue et du respect mutuel. C'est dans ces temps compliqués que notre véritable force se révèle, lorsque nous nous unissons pour surmonter les divisions pour construire un avenir



commun, pour notre pays, mais aussi pour notre ville.

Pour ma part, je tiens à vous assurer que l'investissement de notre équipe municipale reste intact. Nous poursuivrons, avec détermination, la conduite de nos projets pour Saint-Mandé et pour chacun de vous, et serons à vos côtés durant l'été. Pour nos séniors, à travers les plans canicule et isolement. Pour ceux qui partiront en congés, avec l'opération tranquillité vacances de la Police municipale et enfin, pour nos familles et celles et ceux resteront à Saint-Mandé, vous pourrez profiter de la troisième édition de "Saint-Mandé fête l'été" au jardin Alexandra David-Neel dès le 10 juillet.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un très bel été à Saint-Mandé ou ailleurs et serai heureux de vous retrouver dès la rentrée.

Bien sincèrement.

A handwritten signature in black ink that reads "Julien Weil". The signature is written in a cursive, slightly slanted style.



COMMÉMORATION

Appel du 18 juin

Les élus des Conseils municipaux des Jeunes et des Enfants ont commémoré avec leurs aînés, le 83^e anniversaire de l'Appel historique du 18 juin 1940 du Général de Gaulle.



RASSEMBLEMENT

Soutien et solidarité

Le Conseil municipal et de nombreux Saint-Mandéens se sont réunis devant la mairie suite à l'appel lancé par le Président de l'Association des Maires de France afin « d'envoyer un message fort à ceux qui cherchent à semer le chaos dans nos communes ».



LES MAMANS À L'HONNEUR

Concours de dessins et de poèmes

Comme chaque année, la Ville a organisé une cérémonie pour honorer et célébrer les mamans saint-mandéennes. Bravo à tous les enfants ayant participé au concours de dessins et poèmes... autant de "Je t'aime" qui resteront gravés dans le cœur des mamans.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Scènes musicales

Belle et chaude ambiance le 21 juin avec plusieurs temps forts : le concert du Conservatoire, la déambulation de O'Maracujà et les percussions des Fills Monkey. En bonus, les bons sons des DJ Dimcy à 19h et Tsia plus tard dans la soirée.

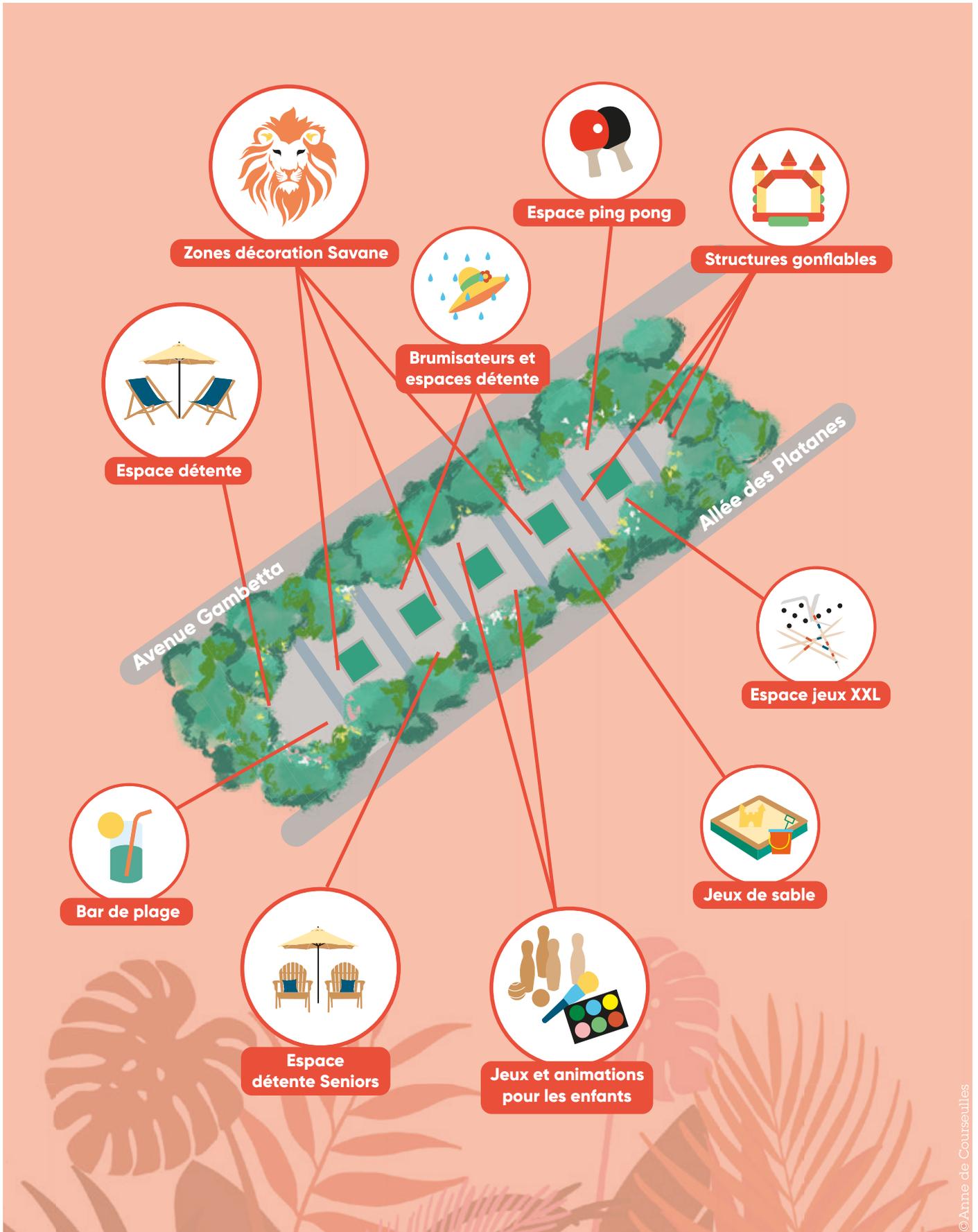


ANIMATIONS

Val de Gaulle en fête

Piéton les 10 et 17 juin, le Val de Gaulle s'est transformé en une avenue festive avec de multiples animations pour toutes et tous. Les commerçants ont, quant à eux, bénéficié d'un espace d'exposition à ciel ouvert !





ÉTÉ 2023

3^E
ÉDITION

SAINT-MANDÉ FÊTE L'ÉTÉ !

DU 7 AU 27 JUILLET AU JARDIN ALEXANDRA DAVID-NEEL

Direction la savane dans un décor plus vrai que nature avec ses animaux géants...

Venez profiter en famille des animations, des aires de détente et de jeux pour les enfants, à l'ombre des palmiers et parasols... 100 % en plein air.

ESPACES DÉTENTE

De confortables fauteuils, des transats et parasols sont mis à disposition pour lire, se détendre et se reposer à l'ombre des arbres du parc.

BRUMISATEURS

Ludiques et tellement agréables lors de fortes chaleurs, venez profiter de la rafraîchissante petite pluie fine qu'ils diffusent.

JEUX GONFLABLES

Glissades et fous-rires assurés dans le château savane et le Croco splash* qui sont installés pour que les enfants puissent venir s'amuser.

BAR DE PLAGE

Crêpes, glaces italiennes, friandises, boissons fraîches, thé, café, chocolat... Venez profiter d'un moment gourmand dans un décor exotique.

*N'oubliez pas les maillots de bain !

JEUX ET ANIMATIONS POUR LES ENFANTS

Certains après-midis, des animations sont proposées aux enfants : jeux en bois, jeux du monde sur le thème de l'Afrique, atelier maquillage...

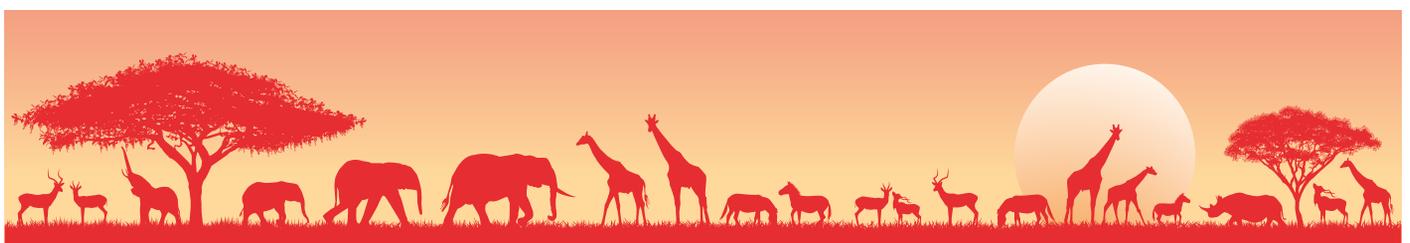
JEUX DE SABLE

Les enfants pourront laisser libre cours à leur imagination et réaliser le château de leur rêve dans des bacs à sable XXL.

NOUVEAU !

- **Tables de ping pong** pour les plus sportifs !
- **Des jeux XXL** : Puissance 4, Dominos, Mikado, un kit de construction.
- **Un espace bébés** proposé par la ludothèque.

JARDIN ALEXANDRA DAVID-NEEL
À L'ANGLE DES AVENUES GAMBETTA ET DE PARIS
DU 7 AU 27 JUILLET DE 15H À 19H
Inauguration lundi 10 juillet à 17h.



SÉCURITÉ

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pas de trêve estivale pour la Police Municipale qui reste mobilisée pour assurer une surveillance des logements et des commerces via "l'Opération Tranquillité Vacances".

QU'EST-CE QUE L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES ?

L'Opération Tranquillité Vacances (OTV) est un dispositif gratuit de surveillance de votre logement (appartement ou maison) ou de votre commerce pendant vos vacances, qui est assuré par des patrouilles des forces de l'ordre (Police Nationale et Police Municipale) dans le cadre de leurs missions habituelles, de jour comme de nuit, en semaine et le week-end. En cas d'anomalie constatée lors des patrouilles (dégradations, tentative d'effraction, de vol ou de cambriolage...) vous, ou la personne de confiance désignée au préalable, êtes prévenu. Ainsi, vous pouvez intervenir rapidement, s'il s'agit par exemple de remplacer une serrure endommagée, de prévenir votre assurance ou votre banque en cas de vol de carte bancaire, de chéquier... « En 2022, 286 demandes de surveillance de logements ou commerces ont été enregistrées à Saint-Mandé » indique Éloïse Brasi, directrice de la Police Municipale de Saint-Mandé.

EN PRATIQUE

Pour bénéficier de ce dispositif, il suffit d'en faire la demande au Poste de Police Municipale ou auprès de la Police Nationale (inscription en ligne sur www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr). L'inscription peut aussi se faire via le site de la Ville saintmande.fr, rubrique Espace Citoyen.

POLICE MUNICIPALE DE SAINT-MANDÉ
18 BIS, CHAUSSÉE DE L'ÉTANG
7J/7 ET 24H/24

Opération TRANQUILLITÉ VACANCES



Partez l'esprit tranquille

Confiez gratuitement la surveillance de votre domicile ou commerce durant votre absence

Police Municipale de Saint-Mandé
18 bis Chaussée de l'Étang, 01 49 57 78 39



D'importants moyens pour assurer la sécurité des personnes et des biens

- 18 policiers municipaux armés
- 13 ASVP et 1 agent d'accueil
- 1 brigade verte (2 agents)
- 1 brigade cynophile (1 binôme humain et canin)
- 49 caméras de vidéo-protection
- 1 Centre de Supervision Urbaine (2 agents)

LES NUMÉROS UTILES

17 : Police Nationale

01 49 57 78 39 : Police Municipale

0 892 705 705 : Opposition carte bancaire

0 892 68 32 08 : Opposition chéquier

Téléphones portables volés :

SFR : 10 23

Orange : 0 800 100 740

Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

BUDGET COMMUNAL



LA BONNE SANTÉ FINANCIÈRE DE NOTRE COMMUNE

Acte majeur de la vie communale, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a voté le compte administratif de la Ville le 13 juin dernier.

RESPECT DU BUDGET VOTÉ

« Dans un contexte sanitaire et économique difficile, la Ville de Saint-Mandé doit faire face à un véritable défi : assurer un service de qualité et poursuivre une politique d'investissements garante de l'avenir, tout en refusant une augmentation de la fiscalité » écrivions-nous en février 2022 dans les colonnes du Saint-Mandé Mag. Défi relevé, comme l'indique le compte administratif voté en juin dernier. Le bilan financier confirme que les engagements ont été tenus : des services existants ont été améliorés, de nouveaux ont été développés sans que les taux d'imposition des taxes foncières ne soient augmentés.

RESPECT DU PROGRAMME ISSU DES 100 ENGAGEMENTS

L'ensemble des dépenses d'investissement est financé par les fonds propres et un emprunt mobilisé en 2022 à hauteur de 2,8 M€ comme prévu dans le plan de financement de début de mandature. En 2022, les principaux investissements engagés concernent l'entretien et le renouvellement du patrimoine (2,569 M€), la poursuite du programme de rénovation thermique lancé en 2021 (0,808 M€), la construction de la Crèche du Petit Parc (0,641 M€), les études et la maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la nouvelle médiathèque (0,594 M€), les îlots de fraîcheur à l'école Paul Bert (1,4 M€), la poursuite du déploiement de la vidéo protection (0,269 M€) et le programme de requalification urbaine (5,529 M€).

UNE MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Certains pointeront la hausse des dépenses de fonctionnement tant pour les charges à caractère général que pour les charges de personnel. La première s'explique par la mise en place de nouveaux services aux Saint-Mandéens : l'amélioration de la propreté urbaine, la nouvelle crèche, les séjours périscolaires, les animations... la deuxième par l'augmentation du point d'indice (+ 3,5 % au 1^{er} juillet), la hausse du SMIC (+ 5,56 %) et les recrutements effectués notamment à la Police municipale. La Ville a aussi accentué son soutien aux associations et aux écoles avec un budget total de 5,2 % supérieur à celui de 2021, ainsi qu'une subvention d'équilibre au CCAS d'un montant de 0,900 M€. Ces dépenses, qui avaient été anticipées, n'affectent en aucun cas la santé financière de la commune étant compensées pour partie par une forte reprise des recettes de stationnement, des droits de voirie et une fiscalité en hausse du fait de la revalorisation des bases fiscales.

À noter aussi que les taux d'exécution des crédits ouverts de la Ville sont exceptionnels : plus de 98 % en fonctionnement et 92% en investissement montrant ainsi une maîtrise incontestable de ses finances.

QUALITÉ DE VIE

LE SQUARE DE LA POINTE PAUL BERT INAUGURÉ

Totalement réaménagé, le square de la Pointe Paul Bert est à présent un beau parc paysager, propice à la promenade, tout près des rires des enfants pour lesquels de nombreux jeux ont été créés.

Le 30 juin, le square de la Pointe Paul Bert était officiellement inauguré par le Maire, Julien Weil et le Conseil municipal, en présence de nombreux Saint-Mandéens.

UN PROJET CONCERTÉ : VILLE - HABITANTS

Recueillir les attentes des riverains et des parents d'enfants fréquentant le groupe scolaire Paul Bert était un prérequis pour la Ville, avant de repenser cet espace que les Saint-Mandéens associaient souvent à un lieu « *peu convivial, triste, souillé de crottes de chiens, bruyant, sans âme, dangereux pour les enfants, assimilé à une friche...* ».

Ainsi, en avril 2022, un questionnaire était-il distribué aux parents d'élèves et habitants du quartier, afin que chacun puisse dire comment le valoriser et le rendre agréable pour tous.

Au total, un peu plus de deux cents réponses étaient enregistrées marquant ainsi une forte implication des usagers dans la transformation de ce lieu. D'avis unanime, riverains et parents d'élèves estimaient que « *ce lieu peu agréable avait un potentiel pour le devenir* » et se disaient favorables à la création d'un parc paysager. Les parents d'élèves, quant à eux, étaient en demande de « *quelques distractions pour les enfants* ».

Autre forte attente : la piétonisation jusqu'à la rue de Bérulle. S'appuyant sur cette consultation citoyenne, la Ville engageait dès mai 2022 des travaux pour créer cet espace paysager, ludique, sécurisé et convivial attendu de tous.

LES TRAVAUX ENGAGÉS

En fait, le projet a consisté à réaménager tout le "triangle" formé par la pointe Paul Bert : le petit parc, la chaussée, les trottoirs et l'éclairage (nouveaux candélabres). La rue Cailletet a été confortée en rue piétonne et la partie de la rue Paul Bert entre la rue de la 1^{ère} DFL et la rue de Bérulle l'est devenue. La création de parvis a permis de supprimer certains dénivelés afin de mettre l'accès de la maternelle au niveau de la rue, ce qui a aussi permis de créer un réel parvis pour l'école élémentaire. Des bornes escamotables, depuis la rue de Bérulle jusqu'à la rue Mongenot ont été installées, comme cela avait été demandé, pour garantir l'absence de véhicules, et sécuriser le cheminement piéton. Les trottoirs ont quant à eux été supprimés au profit d'espaces engazonnés.

LA NATURE EN MILIEU URBAIN

Le réaménagement de la Pointe Paul Bert est le fruit d'un engagement de campagne de la Municipalité qui tend à repenser l'espace public. Objectif : mettre en valeur la nature en milieu urbain afin de toujours améliorer l'environnement et la qualité de vie des Saint-Mandéens. Dans le cas présent, l'idée était de créer un espace naturel où se côtoient zones de jeux pour les enfants et parc paysager. Sélectionné par la Ville à la suite d'un appel d'offres, l'Atelier Tournesol s'est activé avant l'hiver dernier, avec pour mission de « *faire entrer le Bois de Vincennes dans Saint-Mandé* », un engagement de la Municipalité qui, de jour en jour, devient réalité, en témoigne, entre autres, la végétalisation de nombreuses rues du quartier nord (rue Fays, rue Viteau, rue Quihou, rue Plisson...) bientôt suivie par celle du Val de Gaulle avec le projet "Cœur de ville".



“ Je suis ravi d’inaugurer le square Paul Bert totalement réaménagé, ludique et convivial pour tous les Saint-Mandéens. Ce projet reflète notre volonté de créer des espaces paysagers de qualité. Je vous invite à venir le découvrir et profiter de ce magnifique coin de verdure au cœur de notre ville. ”

Julien Weil
Maire de Saint-Mandé

LA CRÉATION DU PARC PAYSAGER ET DES JEUX POUR ENFANTS

Depuis fin mai, le parc est accessible à tous. Il est composé de deux zones de jeux pour les enfants, adaptées aux catégories d’âges et d’un espace de promenade avec des bancs où il fait bon se rafraîchir à l’ombre des quelques 70 arbres qui ont été plantés. Il y a par exemple des cerisiers fleurs à la floraison précoce au printemps et des Zelkovas (sorte d’ormes) qui vireront au rouge orangé cet automne. On reconnaît aussi les très gros Paulownias, qui étaient déjà là avant et qui, étant sains, ont pu être préservés. Ils jalonnent un très agréable chemin, bordé d’une grande pelouse parsemée de parterres fleuris qui donnent une touche colorée évoluant au fil des

saisons : les hydrangéas (hortensias) promettent entre autres, à chaque printemps, une explosion de couleurs. En ce moment, on peut admirer encore quelques roses et les plantes vivaces qui ont pris leurs marques : les Gauras roses ou les Siskiyou pink, qui d’année en année seront de plus en plus généreuses. Et puis afin d’assurer une séparation, une opacité avec le périphérique, des pins sylvestres, différentes variétés de chênes, des érables Freemanii et de nombreux arbustes ont été plantés et forment une bande forestière le long du boulevard de la Guyane. L’espace est aussi protégé par une clôture et un muret. Ce sont les jardiniers municipaux qui assurent l’entretien de ce très joli parc qui contribue à l’embellissement de notre ville.





FERMETURE ESTIVALE DES BOULANGERIES ET PÂTISSERIES

(SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS DE DERNIÈRE MINUTE).

B-BAKER

18, avenue Joffre
Tél. 01 43 98 16 96
Ouvert de 6h30 à 20h
Fermé le samedi et le dimanche
Vacances du 5 au 27 août inclus

MAISON PAILLETTE

121, avenue de Paris
Tél. 01 43 28 31 31
Ouvert de 7h à 20h (dimanche 14h)
Fermé le lundi et le mardi.
Vacances du 17 juillet au 15 août inclus

MAGALI

117, avenue de Paris
Tél. 01 43 28 03 16
Ouvert de 6h30 à 20h30 du lundi au vendredi et de 7h30 à 19h le samedi
Fermé le dimanche
Ouverte tout l'été (7h30/19h le 14/07 et le 15/08)

LES GOURMANDISES DU CHÂTEAU

2, place du Général Leclerc
Tél. 09 54 86 69 93
Ouvert de 7h à 20h30
Fermé le dimanche.
Ouverte tout l'été

BOULANGERIE BALMER

3, avenue du Général de Gaulle
Tél. 01 43 28 19 59
Ouvert de 7h15 à 20h (dimanche 19h)
Fermé le mercredi et le jeudi.
Vacances du 12 juillet au 3 août inclus

BOULANGERIE DUREY

48, avenue du Général de Gaulle
Tél. 01 43 28 23 50
Ouvert de 6h30 à 21h30
Fermé le samedi après-midi et le dimanche.
Vacances du 29 juillet à midi au 27 août inclus

LE FOLIE'S

68, avenue du Général de Gaulle
Tél. 01 43 74 72 77
Ouvert de 8h à 20h30 (dimanche 14h)
Fermé le lundi.
Vacances du 31 juillet au 23 août inclus

OH DÉLICES

55, avenue du Général de Gaulle
Tél. 09 52 77 07 77
Ouvert de 7h à 20h
Fermé le samedi.
Vacances du 15 au 22 août inclus

LES DÉLICES DE SAINT-MANDÉ

20, avenue Alphanod
Tél. 01 43 65 32 17
Ouvert de 7h à 20h
Fermé le mercredi.
Vacances du 17 juillet au 23 août inclus

CÔTÉ BOULANGE

104, avenue du Général de Gaulle
Tél. 01 43 28 22 84
Ouvert de 7h à 20h
Fermé le samedi et le dimanche.
Vacances du 5 au 27 août inclus



L'IMMOBILIER CLÉS EN MAINS

Une nouvelle agence immobilière vient d'ouvrir au 78, avenue du Général de Gaulle à côté de l'église Notre-Dame. Rencontre avec Samuel Sztrajt, jeune agent immobilier dynamique à l'affût de la perle rare pour ses clients.

Ouvrir une agence immobilière actuellement est un pari audacieux... mais le travail, l'expérience et une parfaite connaissance de Saint-Mandé permettent à Samuel de faire la différence.

UNE SOLIDE FORMATION

On peut dire de Samuel qu'il est tombé dans l'immobilier quand il était tout petit... En effet, sa maman, Sylvie, à la direction de l'Agence du Lac 41 depuis plus de 20 ans lui a sans doute transmis sa passion. C'est ainsi que Samuel s'est tout naturellement dirigé vers des études lui permettant d'apprendre le métier : un master 2 en école de commerce ESG puis une licence professionnelle en gestion immobilière. Après avoir créé en 2013 un cabinet d'administration de biens, Samuel s'est laissé le temps de se faire un prénom pour voler de ses propres ailes... C'est chose faite depuis mars dernier avec l'ouverture de son agence L'immobilier clés en mains.

UN PROFESSIONNEL DE L'IMMOBILIER

Au-delà de ses compétences, Samuel a aussi une carte magique dans sa manche : c'est un Saint-Mandéen pure souche ! « *Saint-Mandé est une ville que je connais sur le bout des doigts : je suis allé à l'école Charles Digeon, au collègue Offenbach et puis les clients que ma mère a accompagné pour leurs achats ou locations de biens sont*

des gens avec lesquels j'ai grandi ! » explique Samuel. Autre atout en cette période difficile pour l'immobilier : les 200 biens qu'il a en gestion à la location qui lui assurent un socle d'activités. Il tient à accompagner ses clients à toutes les étapes d'une transaction. « *Le nom de l'agence est évocateur : clés en mains indique que je peux m'occuper de tout... la rédaction du bail, l'état des lieux, la mise en relation avec différents corps de métiers s'il y a des rénovations à prévoir. Je mise sur des relations à long terme, je veux garder cet esprit familial qui m'a été transmis* » dit-il.

Et puis ce qui fait la différence face à la concurrence, c'est que Samuel aime Saint-Mandé et ne tarit pas d'éloges sur les 94 km² que compte notre commune ! « *C'est un endroit exceptionnel, il y a de très beaux immeubles, c'est convivial, familial, avec de nombreuses commodités : les transports, les écoles... c'est un compromis entre une vie parisienne et une vie plus calme, on a un peu tout ! C'est une chance d'habiter ici !* ». Alors si vous cherchez un partenaire de confiance, des conseils avisés, n'hésitez pas à aller pousser la porte de l'agence !

L'IMMOBILIER CLÉS EN MAINS
78, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
01 43 28 77 70

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

UN PÉRIMÈTRE DE SAUVEGARDE ÉLARGI POUR SOUTENIR LE COMMERCE ET L'ARTISANAT DE PROXIMITÉ

Lors du Conseil municipal du 13 juin dernier, l'extension du périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité a été approuvée.

La Ville est plus que jamais mobilisée pour dynamiser le tissu commercial et artisanal de la commune, attirer de nouvelles enseignes et préserver la qualité de vie des Saint-Mandéens.

MISE EN ŒUVRE DU PÉRIMÈTRE DE SAUVEGARDE

Dès 2010, le Conseil municipal votait la création d'un périmètre définissant une zone de protection et de sauvegarde de l'artisanat et du commerce de proximité qui autorisait le Maire à exercer un droit de préemption sur les cessions de fonds et de baux commerciaux (*lire ci-contre*). Objectifs : avoir connaissance des projets de mutations commerciales et limiter l'implantation de certaines activités pouvant nuire à la diversité de l'offre. Derniers exemples en date :

- 56 avenue de Gaulle. Ouverture prochaine après travaux d'un magasin de puériculture et de vêtements pour enfants ;
- 14/16 avenue Joffre. Ouverture prochaine d'un magasin de vêtements pour hommes.
- 41 avenue de Gaulle. Local disponible, si vous êtes intéressé, contactez la Mairie au 01 49 57 78 00 ou sur cabinet.maire@mairie-saint-mande.fr

ÉLARGISSEMENT DU PÉRIMÈTRE DE SAUVEGARDE

Le périmètre défini en 2010 englobait essentiellement l'axe avenue Joffre/avenue du Général de Gaulle.

L'élaboration d'un diagnostic territorial nourri par la consultation de la Chambre des Métiers et d'Artisanat du Val-de-Marne et de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Paris Val-de-Marne, a montré la nécessité de l'étendre à d'autres axes. La Ville a donc présenté en Conseil municipal, un projet avec quatre nouvelles polarités sur lesquelles les enjeux au commerce de proximité sont très forts : la rue Jeanne d'Arc où il convient de maintenir la qualité de l'offre de restauration, la place du Général Leclerc où il faut favoriser l'arrivée de commerces qualitatifs, dans l'alimentaire en particulier, l'avenue Alphand et la rue de l'Alouette pourraient quant à elles, accueillir plus d'activités orientées vers les besoins quotidiens des habitants, et l'avenue Gallieni où l'enjeu consiste à être vigilant sur les mutations et les vacances commerciales. Ce projet d'extension a été voté à la majorité.

DROIT DE PRÉEMPTION

Le droit de préemption commercial permet à une commune d'avoir la priorité pour acheter un bail commercial, un fonds de commerce, un fonds artisanal ou un terrain pouvant accueillir des commerces. Elle doit ensuite le rétrocéder à un commerçant ou un artisan. Ce dispositif concerne uniquement les biens situés dans une zone spécifique appelée périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité.

LE TRI AU QUOTIDIEN

Trions
mieux,
recyclons
plus !



EMBALLAGES

Carton, plastique, métal et papier.

Jeudi à partir de 19h.



VERRE

Semaine paire : secteur est-nord

Semaine impaire : secteur ouest

de 10h à 14h.



ORDURES MÉNAGÈRES

Lundi, mercredi, vendredi à partir de 19h.



BIODÉCHETS

Déchets alimentaires

- Marché de l'Alouette : **mardi, vendredi de 9h à 13h.**
- Marché de la Tourelle : **jeudi, dimanche de 9h à 13h.**



ENCOMBRANTS

Meubles, matelas, ferraille, peintures, solvants, ampoules...

Enlèvement gratuit sur rendez-vous au 01 48 71 59 13 ou sur Clic RDV www.parisestmarnebois.fr/fr/gestion-des-encombrants

Prévenir au moins 15 jours à l'avance.

ATTENTION ! Les autres déchets (plâtre, gravats, végétaux...) et les déchets électriques et électroniques (écrans, ordinateurs, électroménager...) doivent être portés à la déchèterie.

DÉCHÈTERIES MOBILES

Petit et gros électroménager, gravats, encombrants, déchets verts, déchets dangereux...

À SAINT-MANDÉ

Le 1^{er} samedi du mois de 9h à 13h : angle des avenues Gallieni et de Gaulle.

Le 3^e mercredi du mois : place de la Libération.

À VINCENNES

Le 2^e samedi du mois de 9h à 13h : place Renon.

Le 3^e samedi du mois de 9h à 13h : place Carnot.

Le 4^e mercredi du mois de 14h à 18h : place Diderot.



Changer son bac à poubelle

Le service Déchets et Environnement du Territoire Paris Est Marne & Bois est en charge de remplacer vos bacs.

Ils sont disponibles en 120L / 240L / 360L / 660L.

Pour toute demande, envoyez un mail à livraison.bac@pemb.fr ou appelez le 01 48 71 59 13 en précisant vos spécificités (le bac souhaité : contenance et couleur du couvercle), afin de prendre un rendez-vous de livraison.

Pour les retraits de bacs, merci de toujours les vider et les retourner.

Établissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois
1-3 Place Uranie - 94340 Joinville-le-Pont

LA SÉLECTION DE LA MÉDI

PARIS EST LA DESTINATION DE VOTRE ÉTÉ ? VOUS POURREZ TROUVER À LA MÉDIATHÈQUE DES GUIDES POUR DÉCOUVRIR LA CAPITALE DE FAÇON AMUSANTE OU DÉCALÉE...



PARIS N'EST PAS UNE VILLE DE M**** !

Julien Duménil, illustrations de Robabée Moinfar
ÉDITIONS J'AI LU

Un guide qui prend le contre-pied des idées reçues et vous invite à la découverte d'une capitale insolite, amoureuse, innovante, multiculturelle...



PARIS À LA NAGE : GUIDE DES PISCINES PARISIENNES

Colombe Schneck, illustrations de Marine Schneck

L'une écrit, l'autre dessine. Les sœurs Schneck ont exploré tous les bassins municipaux de Paris. En résulte un guide irrésistible et passionnant !

EMBARQUEZ POUR UN VOYAGE CULINAIRE AVEC LE DERNIER DES LIVRES DE SHIRLEY GARRIER ET MATHIEU ZOUHAIRI, LE DUO DERRIÈRE THE SOCIAL FOOD !



THE SOCIAL FOOD : RETOUR DE VOYAGE, LES RECETTES

Shirley Garrier et Mathieu Zouhairi
ÉDITIONS RIZZOLI

Du Japon au Maroc, en passant par le Vietnam et l'Italie, cent recettes inédites rapportées de leurs voyages et inspirées des produits d'épicerie venant des quatre coins du monde.

UN ALBUM À ÉCOUTER



THINGS GONNA GET BETTER : STREET FUNK AND JAZZ GROOVES 1970-1977

Funkadelic

Cette compilation de morceaux funk, jazz-funk intenses et colorés des années 1970 à 1977 dresse un portrait vivifiant d'une période très riche en musique afro-américaine.

UNE SÉLECTION CINÉMATOGRAPHIQUE



LA CONSPIRATION DU CAIRE

Tarik Saleh

Après le très remarqué *Le Caire confidentiel*, le réalisateur suédois Tarik Saleh poursuit avec talent son auscultation de la société égyptienne et nous fait entrer avec *La conspiration du Caire* dans les arcanes de la plus haute institution de l'islam sunnite, signant un thriller intemporel et impressionnant.



LICORICE PIZZA

Paul Thomas Anderson

1973, dans la région de Los Angeles. Alana et Gary font connaissance le jour de la photo de classe au lycée du jeune homme. Alana n'est plus lycéenne, mais tente de trouver sa voie tout en travaillant. Gary, lui, a déjà une expérience d'acteur, qu'il s'empresse de dire à la jeune fille pour l'impressionner. Amusée et intriguée par son assurance, elle accepte de l'accompagner à New York pour une émission de télévision. Mais rien ne se passe comme prévu...

ATHÈQUE POUR VOTRE ÉTÉ

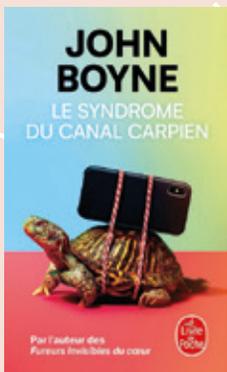
QUELQUES LIVRES SÉLECTIONNÉS POUR PASSER L'ÉTÉ



LES PIZZLYS

Jérémie Moreau
ÉDITIONS DELCOURT

Jeune chauffeur Uber, Nathan mène une vie parisienne éreintante. Un soir, la fatigue l'emporte et il est victime d'un grave accident de voiture. Sa dernière cliente, Annie, lui propose de partir pour un voyage au bout du monde en Alaska. Une fable écologique moderne et pleine de sensibilité qui nous questionne sur notre capacité à nous réinventer.



LE SYNDROME DU CANAL CARPIEN

John Boyne

ÉDITIONS LE LIVRE DE POCHE

Richissimes et célèbres, les Cleverley incarnent la réussite sociale. Mais sous cette apparente perfection se cache de nombreux secrets de famille. Jusqu'au jour où un tweet fait éclater la vérité.



MON MARI

Maud Ventura

ÉDITIONS L'ICONOCLASTE

Même après plus de quinze ans de vie commune, on peut être une épouse encore éperdument amoureuse de son mari. Un roman réjouissant où l'on suit avec délectation et tendresse les névroses d'une femme prête à tout.



MRS MARCH

Virginia Feito

ÉDITIONS DU CHERCHE MIDI

Mrs March mène une vie oisive dans un bel appartement new-yorkais avec son mari et son fils. Si son mari atteint la consécration littéraire avec la publication de son dernier roman, Mrs March déchantée en se rendant compte qu'elle a servi de modèle au personnage de prostituée pathétique décrite dans le livre.

Elle s'interroge alors sur son mari.



LES MIRACLES DU BAZAR NAMIYA

Keigo Higashino

ÉDITIONS ACTES SUD

Trois jeunes délinquants se réfugient dans une boutique abandonnée pour y passer la nuit. Quelqu'un glisse, par la fente du rideau métallique, une lettre adressée à l'ancien propriétaire à laquelle ils vont répondre.

ROMAN ADOS



Ô SISTERS

Cécile Roumigière

ÉDITIONS L'ÉCOLE DES LOISIRS

Été 1974. Elles sont deux. Elles ne se connaissent pas.

La lettre d'une grand-mère jusqu'alors inconnue leur apprend qu'elles sont sœurs. A la veille des vacances, ce sera alors pour chacune, le début d'un road trip plein de promesses...



CRESCO

LA SAISON CULTURELLE 2023-2024

OUVERTURE DE LA NOUVELLE SAISON SAMEDI 23 SEPTEMBRE

Au programme : À 19h Marion Mezadorian avec son seule-en-scène *Craquage*.
Gratuit sur réservation à la billetterie.

OUVERTURE DE LA BILLETTERIE
EN LIGNE :
MARDI 1^{ER} AOÛT

UNE OFFRE VARIÉE ET TOUJOURS PLUS OUVERTE VERS LE PUBLIC

La saison 23-24 s'essaie à une nouvelle forme de programmation. Si on retrouve des pièces classiques, de création, des seuls en scène, de la musique et des spectacles pour enfant... la nouvelle saison évoluera au rythme de thématiques posées. Le théâtre met en scène le sport (année olympique oblige !) sous toutes ses formes : du coaching à la performance, de l'art martial à l'art de la scène sans oublier le foot porté au plateau. La santé, l'humour, les femmes et les arts, le Japon... sont aussi des thèmes qui jalonnent cette saison.

Théâtre : Le théâtre revient en force avec des propositions pour tous les goûts et tous les âges. De belles découvertes, des moments tendres, drôles, émouvants. À noter le début d'une série sur les huit présidents, de De Gaulle à Macron avec pour commencer *La vie et la mort de J. Chirac, le roi des Français*. De l'humour au programme avec François-Xavier Demaison, et avec la reconduction du *Tremplin humour Saint-Mandé*.

Spectacle Jeune public : On retrouvera entre autres avec plaisir, *La Compagnie des Bestioles* avec un tout nouveau spectacle.

Cinéma : Une large place au 7^e art avec une très belle programmation en octobre sur le Japon dans *L'instant ciné* et d'autres dates avec des films pour les enfants, un cycle Spielberg... sans oublier *Le mois du film documentaire*, un rendez-vous que donne chaque année la Médiathèque aux Saint-Mandéens, curieux de découvrir des films d'ailleurs ou inédits. À noter parfois la présence de réalisateurs pour des échanges en bord de plateau.

Des concerts : Variété avec Noa, Maxime le Forestier, Thomas Fersen, concerts classiques, dont le concert de Noël donné à l'église Notre-Dame... et un temps fort : la 5^e édition du Saint-Mandé Classic jazz festival avec plus de 20 artistes à l'affiche.

Des expositions à voir gratuitement dans le hall de l'Hôtel de Ville, au Patio, à Cresco.

Les traditionnels salons : Le salon d'automne de l'Anaf, le Salon du livre à part, le week-end de l'art abordable et du street art, le Salon d'art contemporain...

Les conférences de la Société Saint-Mandéenne d'Histoire, celles d'Éric Parmentier dans le cadre de son cycle Histoire de l'art.

Les nouveautés : Les micro-folies avec des "Ciné ballet", tel *Le Lac des Cygnes* et des "Ciné opéra", *Rigoletto*.

Gratuit sur réservation à la billetterie de Cresco ou en ligne.

LA SAISON CULTURELLE EN PRATIQUE

Les tarifs (pleins et réduits) sont constants à 1€ près, pour les spectacles de catégorie A et B.

Les abonnements et cartes

Abonnement pluriel : 51€ (tarif plein) ou 36€ (tarif réduit) permettant l'achat d'une place pour 3 spectacles de catégories A ou B (hors Noa, Maxime le Forestier, Thomas Fersen et François-Xavier Demaison).

NOUVEAUTÉS

- **Le site de billetterie en ligne** avec possibilité de s'inscrire sur une liste d'attente.
- **Le pass cinéma** qui permet d'acheter des places (non nominatives) à tarif réduit. Ex : forfait 10 places / 40€ (soit 2 places offertes).
- **La carte privilège Cresco** offrant de nombreux avantages sur toute la programmation de l'année : tarifs réduits sur les spectacles, -10% sur les activités proposées par Cresco, rencontres privilèges... 50€ à l'année.
- **Les billets cadeaux Cresco**. Un cadeau original qui fera plaisir à coup sûr !



© Cyril Zambettacci



© Yasmyne Camlet



© Anne Volery

HISTOIRE ET PATRIMOINE

Le Musée national de l'histoire de l'immigration a réouvert sa galerie permanente le 17 juin à la suite d'importants travaux réalisés dans le Palais de la Porte Dorée.

A deux pas de Saint-Mandé se trouve le Musée national de l'histoire de l'immigration, un musée parfois méconnu du public qui mérite une visite tant pour le site que pour sa toute nouvelle exposition permanente.

LE PALAIS DE LA PORTE DORÉE

Le Palais de la Porte Dorée, classé monument historique, est un bâtiment Art Déco exceptionnel. Il fut construit selon les plans et le projet de l'architecte Albert Laprade (1883-1978) à l'occasion de l'exposition coloniale de 1931. Ont également contribué à sa réalisation, des sculpteurs, ébénistes, ferronniers d'art, peintres... ainsi que Jean Dunand (1877-1942), artiste pluridisciplinaire du mouvement Art déco. Palais officiel, chargé de symboles, il fut destiné tout d'abord à célébrer la gloire du modèle colonial français, dans la tradition des expositions universelles du XIX^e siècle et des expositions coloniales du début du XX^e. Sa vocation était de représenter les territoires, l'histoire de la conquête coloniale et l'incidence de celle-ci sur les arts. De 1931 à 1960, le Palais changera plusieurs fois de noms pour finalement abriter en 2007, le Musée de l'histoire de l'immigration.

LE "NOUVEAU" MUSÉE

Après trois ans de travaux et près de 2,5 millions d'euros de budget, le Musée a rouvert ses portes.

Plus grand (1800 m² de surface d'exposition au lieu de 800), plus riche (80% d'oeuvres nouvelles) et plus accessible, il déroule un récit chronologique, thématique et sensible en 11 dates clés – de 1685 à nos jours – qui montre que l'histoire de l'immigration est une composante indivisible de l'Histoire de France. 1685 : la promulgation du Code noir, 1789 : la Révolution française, 1848 : l'abolition de l'esclavage... À travers quelque 600 objets, documents et œuvres : photographies, peintures, sculptures, affiches, parcours de vie, documents d'archive, créations artistiques contemporaines... le nouveau Musée raconte l'histoire des migrations avec pour maître mot : l'accessibilité. Il y a par exemple un parcours pour les enfants avec un livret de visite et des textes adaptés ou encore un fascicule pour les personnes en apprentissage du français mais également des bornes audiovisuelles interactives à retrouver tout au long du parcours. Une sortie très intéressante à programmer un après-midi de cet été, avant une pause à l'ombre dans les jardins du palais ou une visite de l'aquarium tropical.

MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION
PALAIS DE LA PORTE DORÉE
 293, AVENUE DAUMESNIL
 75012 PARIS
 Ouvert tous les jours (sauf lundi) de 10h à 17h30
 Samedi et dimanche 10h à 19h



NICOLE FARGES PSYCHOLOGUE, DR. FRANÇOIS FARGES, ÉCHOGRAPHISTE AUX ORIGINES DE LA VIE PSYCHIQUE : LA VIE FŒTALE

Paru en avril, le livre de Nicole et François Farges fait le point sur les récentes recherches menées dans le domaine de la vie fœtale.

Aux origines de la vie psychique décrypte un monde mystérieux et ouvre des pistes de réflexion sur l'influence de cette "première étape" dans nos vies d'adultes.

FRANÇOIS FARGES

Obstétricien pendant 30 ans, le docteur François Farges est à présent échographiste et travaille en PMA* à l'Hôpital des Diaconesses. « Je m'intéresse à la vie fœtale depuis l'avènement de l'échographie vers les années 1970. Mes recherches s'orientent vers le développement sensorimoteur du fœtus » explique-t-il. Au près des parents lors des trois échographies recommandées au cours de la grossesse, François, après l'examen morphologique médical, a à cœur de prendre un temps pour mettre des mots sur les images. « La parole habille le fœtus » dit-il. Il donne aussi une large place au père.

NICOLE FARGES

Psychologue, Nicole Farges est installée en libéral à Paris. « J'ai reçu pendant longtemps des femmes enceintes et des femmes ou des couples infertiles qui souhaitaient être accompagnés dans le parcours éprouvant de PMA. J'avais aussi en consultation de jeunes enfants en souffrance souvent en lien avec les circonstances de la grossesse et de la naissance. De

*Procréation médicalement assistée

là est née l'idée d'écrire un livre à quatre mains pour faire connaître la richesse de la vie prénatale » explique-t-elle.

AUX ORIGINES : LA VIE FOETALE

À travers ce livre, nos deux Saint-Mandéens et deux autres co-auteurs, explorent la vie fœtale sous deux angles : l'origine de la vie sensorielle et de la vie psychique.

« En effet, si l'on connaît bien le développement moteur du fœtus, les connaissances sur le développement des cinq sens est plus récent et passionnant » expliquent-ils. On sait que le fœtus fait des expériences sensorielles très tôt en explorant son environnement : la paroi utérine, le cordon, il suce son pouce... Il va aussi sentir et goûter ce qui se trouve dans le liquide amniotique et mémoriser ce qu'il a découvert in utero, comme la voix de sa mère. A partir de cet ancrage précoce dans la sensorialité, vont se développer les prérequis de la vie psychique. « Autant d'éléments de connaissance qui doivent nous rendre attentifs et protecteurs quant au déroulement

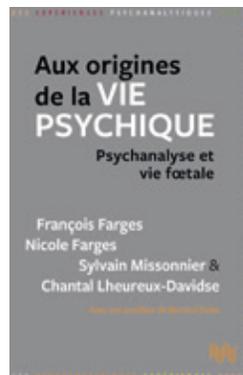
de la grossesse au niveau médical mais aussi au niveau psychologique » précisent Nicole et François.

Aux origines de la vie psychique ITHAQUE EDS

136 pages - 16 euros

En vente à la librairie *Paroles*

Pour aller plus loin : Podcasts sur France Inter série IN UTERO.



UN ÉTÉ SOUS LE SIGNE DU VOYAGE (EN TRAIN)

À LA DÉCOUVERTE DE LA GARE DE SAINT-MANDÉ...

De 1859 jusqu'en 1969, soit pendant 110 ans, Saint-Mandé a été desservie par la ligne de la Compagnie des Chemins de Fer de l'Est, *Paris-Bastille – Verneuil-L'Étang*. 77 trains en semaine et 79 les dimanches et jours de fêtes s'arrêtaient en gare de Saint-Mandé. Celle-ci avait été construite sur une ancienne "folie" (une maison de campagne). Ouverte à l'exploitation le 22 septembre 1859 par la même Compagnie des Chemins de Fer de l'Est, elle était très prisée des Parisiens pour accéder au bois de Vincennes ou aller dans les guinguettes des bords de Marne.

En 1934, la gare de Saint-Mandé se retrouve à proximité de la nouvelle station Saint-Mandé - Tourelle de la ligne 1 du métro de Paris. Son trafic commence à décliner en raison de la concurrence du métropolitain. En 1963, il est décidé d'intégrer la ligne de Vincennes au métro régional, amorce du futur RER A. La section terminale située entre Saint-Mandé et la gare de la Bastille doit cependant être abandonnée au profit d'un nouveau terminus souterrain situé à la gare de Nation. La gare de Saint-Mandé est condamnée à la fermeture...

Quant à la gare, le Conseil municipal décide à l'unanimité le 29 novembre 1971, de raser le bâtiment "voyageurs", qui était abandonné et devenu insalubre. En lieu et place seront construits le Poste de Police municipale et le Centre Pierre Cochereau (1924-1984), du nom d'un célèbre organiste originaire de Saint-Mandé.



LE RÉSEAU EXPRESS

Photo de la création de la ligne A du Réseau Express Régional. La gare de Saint-Mandé est devenue le point de jonction entre l'ancien tracé de la ligne de Vincennes et le nouveau parcours souterrain. Ici, la locomotive 141-TB-500 se rendant à la gare de la Bastille en 1969 traverse une gare profondément bouleversée après l'achèvement du tunnel du R.E.R.





LE TRAIN À SAINT-MANDÉ AU DÉBUT DES ANNÉES 60

Usines et maraîchers cohabitaient en périphérie de notre ville. Ces clichés ont été pris à hauteur du dernier passage à niveau du département de la Seine, sur le boulevard Carnot. Aujourd'hui, c'est le boulevard périphérique qui passe ici, près de l'actuelle piscine Roger Le Gall. Mais regardez bien ! On reconnaît l'école Paul Bert et ses fenêtres vertes, et même l'amorce de l'avenue Alphand au carrefour avec la rue Sacrot et le boulevard de la Guyanne.



LE PASSAGE À NIVEAU

À 3,692 km de Paris-Bastille, la ligne de Vincennes rencontrait son premier passage à niveau sur le boulevard Carnot de Saint-Mandé à l'endroit où se termine actuellement la Coulée Verte de Paris.



LA GARE

La gare de Saint-Mandé était implantée dans une tranchée au débouché d'un tunnel de 252 m et le bâtiment se trouvait à cheval sur les voies. Ici, la locomotive 141-TB-461 en tête d'une rame réversible Est en 1966.



LA FIN D'UNE ÈRE

À 00h50, le dimanche 14 décembre 1969, la locomotive 141-TB-432 conduite par le mécanicien Guy Thomas et le chauffeur Lucien Bertrand démarre en tête du train 2689 Paris-Bastille – Boissy-St. Léger, direct jusqu'à Vincennes. C'est le dernier train qui desservira la gare de Saint-Mandé...

CHALLENGE AQUATIQUE PÉRISCOLAIRE



Magnifique ambiance mardi 20 juin à la piscine du Centre Sportif Roger Vergne lors des jeux du Val-de-Marne. À Saint-Mandé, le service des sports a travaillé à l'organisation du 46^e Challenge Aquatique périscolaire Jean Bertaud auquel participe les écoles élémentaires saint-mandéennes et plus particulièrement les classes de CM1 et CM2 des écoles Charles Digeon, Paul Bert, Émilie et Germaine Tillion et Notre-Dame. Dans une ambiance festive, les équipes se sont affrontées au cours de 5 épreuves ludiques. Le trophée a été remis à l'école Notre-Dame par le Maire, Julien Weil, Christine Sevestre, et Thomas Boullé, adjoints au Maire. À noter, une belle seconde place pour l'école Émilie et Germaine Tillion.



Bravo à l'équipe de Handball du collège qui a remporté le titre de vice-championne de France UNSS 2023.

COLLÈGE OFFENBACH

Des nouvelles à partager avant un repos estival bien mérité tant pour les élèves que pour les professeurs !



Dans le cadre du jumelage de Saint-Mandé avec la commune d'Eschwege, les élèves germanistes de 4^e et 3^e ont effectué un voyage d'échange organisé par Mme Bloess, professeure agrégée d'Allemand.



Depuis novembre 2019, une collecte de bouchons en plastique est organisée au collège en partenariat avec l'association Amours de Bouchons qui les vend à un recycleur. L'intégralité de l'argent récupéré sert à financer du matériel destiné à l'autonomie des personnes en situation de handicap (fauteuils roulants, chiens guide d'aveugle, prothèses auditives, appareils à commande vocale...). En mai dernier, 60,1 kg de bouchons ont été récoltés. Bravo pour cette belle initiative !

JEUNESSE

PRIX LITTÉRAIRE

Pour cette 16^e édition du Prix littéraire des écoles de la Ville de Saint-Mandé, les gagnants sont...

De nombreuses classes saint-mandéennes sont inscrites dans le projet de Prix Littéraire initié par la circonscription de Vincennes/Saint-Mandé de l'Éducation nationale, et soutenu financièrement par notre commune. Ce prix a pour objectif d'enrichir les lectures des élèves dans le cadre d'une thématique différente chaque année. Cinq ouvrages par cycle sont lus et soumis à un vote. Le thème de cette année était la maison de demain.

LES CHOIX DES PETITS SAINT-MANDÉENS

- **Les maisons du monde** de Stéphanie Ledu avec 232 voix.



- **Les maisons du monde** d'Auzou avec 105 voix.
- **Merveilleuse histoire** d'Hélène Lasserre et Gilles Bonotaux avec 44 voix.

Il semblerait que cette année les enfants aient eu envie de voyager dans l'espace et le temps... Parallèlement au vote, certaines classes ont réalisé des œuvres artistiques magnifiques (peintures, maquettes...) pour illustrer leurs lectures et leurs choix. Ces œuvres sont exposées dans les écoles. Bravo aux enfants et à leurs enseignants pour leur créativité.

TRIATHLON DES ÉCOLES

Dans le cadre des *Jeux du Val-de-Marne* initiés par le Conseil départemental en lien avec l'Éducation nationale et relayés à Saint-Mandé par la Ville, 550 petits Saint-Mandéens de CM1 et CM2 se sont retrouvés lundi 12 et mardi 13 juin au centre sportif Roger Vergne pour participer au Triathlon des écoles. Plusieurs épreuves leur étaient proposées : parcours d'obstacle et d'équilibre, trottinette, natation et mur d'escalade... Pas de compétition, juste des petits défis à relever de manière ludique. Un grand moment de plaisir pour tous !



PLAN CANICULE



UNE ATTENTION QUOTIDIENNE PORTÉE AUX PERSONNES ÂGÉES

Les fortes chaleurs présentent des risques pour les personnes âgées. Aussi, une veille et une vigilance sont-elles mises en place par la Ville, en lien avec les agents du CCAS.

La canicule est une période de chaleur intense qui se traduit par des températures élevées, supérieures à 31° en journée et à 21° la nuit pendant trois jours consécutifs.

L'INSCRIPTION AUPRÈS DU CCAS

Chaque année, dès le mois de mai, un formulaire est publié dans le Saint-Mandé Mag afin d'inciter les personnes âgées ou en situation de handicap à s'inscrire sur le registre "Prévention canicule" du Centre Communal d'Action Sociale. Le dispositif est mis en place du 1^{er} juin au 15 septembre. « Nous envoyons aussi un courrier d'informations et un formulaire de radiation aux personnes déjà inscrites pour s'assurer qu'elles souhaitent toujours bénéficier du service » précise Olfa Zeguimi, directrice du CCAS. Le nombre d'inscrits est en général stable d'une année sur l'autre : environ 60 personnes.

LES ACTIONS MISES EN PLACE PAR LA VILLE

Les personnes inscrites ont pu participer à un atelier animé par l'association ALEC-MVE qui a présenté les

pratiques permettant de se protéger, comme boire de l'eau plus que d'ordinaire, se mouiller le corps, évitez l'alcool, ne pas faire d'efforts... À cette occasion, un sac aux couleurs de la Ville, contenant un brumisateur rechargeable, un éventail, les numéros d'urgence... a été remis à chacun des participants. Ce "kit canicule" est bien sûr offert à l'ensemble des personnes inscrites sur le registre. « Nous appelons les personnes matin et soir, en période dite rouge, pour prendre des nouvelles, en particulier quand on sait qu'elles sont seules » précise Olfa Zeguimi. Et les assistantes sociales peuvent être amenées à se déplacer si besoin. « Mobilisé toute l'année, le CCAS l'est particulièrement pendant la période estivale car on sait que l'isolement, la solitude sont plus difficiles à vivre. L'inscription sur le registre communal, c'est l'assurance de ne pas être seul. On se donne rendez-vous pour le lendemain, c'est un moment sympathique qui est apprécié » ajoute Olfa dont la mission est aussi de travailler en étroite collaboration avec la Police Municipale et les Pompiers en cas de besoin.

DON DE SANG

Mardi 22 août de 14h à 19h
Centre culturel
3, avenue de Liège

Avant de vous déplacer, vérifiez votre éligibilité au don et prenez rendez-vous : www.dondesang.efs.sante.fr

PROGRAMME DES ANIMATIONS SENIORS

Le programme d'animations pour la fin d'année est en cours d'élaboration. Il sera présenté dans le magazine de septembre. Toute l'équipe du service seniors vous souhaite un bel été !

Les rendez-vous de la

MAISON
de la famille

EN SEPTEMBRE

(lire page 37)

La Passerelle de Saint-Mandé

JUILLET ET AOÛT : L'ÉTÉ À ROLLAND-BOITELLE

Du lundi 3 juillet au vendredi 1^{er} septembre inclus de 14h à 17h45

Maison Rolland-Boitelle – 31, rue Allard

Venez profiter d'une parenthèse quotidienne de convivialité à la Maison Boitelle !

Au programme : jeux, activités créatives variées et boissons fraîches dans une ambiance amicale.

Un déjeuner est prévu chaque vendredi à partir de 12h30 (sur réservation obligatoire).

Cet été, ne restez pas seul(e) !

Plus de détails sur www.passerelle94160.fr

Contact adhésion 06 81 97 58 73

Cotisation 2023 : minimum 25 € pour toute l'année (janvier à décembre)

Cafédiabolo

Cafédiabolo fait une pause en juillet et août.

Les activités reprendront à la rentrée. Rendez-vous samedi 9 septembre au Forum des associations.

Bonnes vacances à toutes et tous !

ASSOCIATION B'NAI BRIT POLIAKOV

“La France et les apports des cultures juives de 1791 à nos jours.

Engagement citoyen – créativité – échanges”

Exposition du 4 au 14 septembre inclus

Hall de l'Hôtel de Ville



Affaires et convivialité

Le 8 juin dernier, Affaires & Convivialité participait au Salon des entreprises du Val-de-Marne H2E consacré à la responsabilité sociale et écologique des chefs d'entreprise. Le Club d'entreprises de Sucy-en-Brie a quant à lui, sensibilisé les participants à ce grand défi : “Mettre l'Humain et l'Environnement au cœur de l'Entreprise”. Des représentants de Paris Est Marne & Bois et de la Chambre de Commerce étaient aussi présents aux côtés des entreprises saint-mandéennes.



De gauche à droite : Élisabeth Wallerand, CCI94, Jean-Yves Occhipinti, PEMB, Agnès Béziers, Coordinatrice Affaires & Convivialité, Florence Nana, espace Coworking Cresco, Jean-Claude Morel, président d'Affaires & Convivialité, Vickael Roulet, avocat, membre d'Affaires & Convivialité.



LES GENS DU 4 AVRIL

Reprise des cours de la Compagnie-École de Théâtre lundi 18 septembre.

Préinscriptions ouvertes pour tous les ateliers : 4/6 ans, 7/9 ans, 10/12 ans, 13/14 ans, 15/17 ans, Adultes, Classe Supérieure.

Renseignements et inscriptions au 07 82 62 34 44

lesgensdu4avril@gmail.com

www.quatreavriltheatre.fr

Stand à la Fête des associations le 9 septembre.

SYNDIC ORLY-SAINCLAIRE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - SYNDIC



CHARGES TROP ÉLEVÉES... ABSENCE DE RÉPONSES AUX COURRIERS...
MANQUE DE RÉACTIVITÉ... INTERLOCUTEURS INJOIGNABLES...

Souhaitez-vous changer de Syndic ?

CONTACTEZ NOUS POUR UNE PROPOSITION SOUS 48H !

Les Avantages du Syndic Orly-Sainclair

- ◆ Basé sur un interlocuteur expérimenté
- ◆ Structure réactive
- ◆ Tarifs préférentiels
- ◆ 30 ans d'expérience à Saint-Mandé
- ◆ 4 visites incluses au forfait



Frédéric ORLY

Frédéric Orly reste
à votre écoute au

06 79 93 61 82

orly.f@outlook.fr

Ou à nos cabinets :

3, rue de Montreuil 94300 Vincennes
176 Avenue de la République 94120 Fontenay sous Bois
3, place Charles Digeon 94160 Saint-Mandé

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 04 03 75

51 Avenue de Paris
94300 Vincennes

Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com



La Saint Mandéenne
Association Multisports



L'équipe des professeurs après la réunion de fin de saison sur le rooftop de La Canopée.

30 ACTIVITÉS POUR TOUS

De 1875 à nos jours, la Saint-Mandéenne a accueilli des générations de sportifs.

Qu'il s'agisse de rester en forme ou de viser la performance, chacun peut y trouver son bonheur.

De l'aquagym prénatale aux activités proposées aux seniors, la Saint-Mandéenne est un partenaire privilégié de la Ville et une chance pour tous, petits et grands.

ACTIVITÉS AU PROGRAMME

- **Les activités aquatiques** : gymnastique aquatique, natation (enfants, ados et adultes) en loisirs ou en compétition, et aussi aquagym prénatale (dès 4 mois de grossesse), bébés nageurs (5 mois), apnée, nage avec palmes et triathlon.
- **En salle** : gymnastique d'entretien, Pilate, yoga, zumba et volley ball.
- **Les arts martiaux** : judo, karaté, Viet Vo Dao, Yoseikan budo (nouveau de la rentrée) et Kendo dans un dojo remis à neuf à la salle Omnisports.

- **Les activités parents/enfants** : bébés nageurs dès 5 mois en piscine et bébés mobiles dès 2 ans grâce à des structures ludiques adaptées.
- **Pour les enfants** : baby gym/judo/danse (à partir de 4 ans : moyenne section de maternelle) et escrime (5 ans).
- **Pour les ados** : acrogym, badminton, cardio-danse (16 ans), danse Modern' Jazz, escalade, escrime, gym aux agrès, Self défense (16 ans), natation et zumba (16 ans)
- **Spécial seniors** : gymnastique d'entretien, yoga, Pilate, zumba gold et marche nordique dans le Bois de Vincennes.



BRAVO PIERRE !

Pierre, responsable du groupe Kendo, a obtenu son 6^e dan au Championnat d'Europe.

REPRISE DES ACTIVITÉS : LUNDI 11 SEPTEMBRE
INSCRIPTIONS DÈS LE 28 AOÛT SUR WWW.LASAINTMANDEENNE.FR



ACCUEIL DE L'ASSOCIATION : CRESCO • 4, AVENUE PASTEUR
01 46 82 85 02 - COURRIEL : MESSAGERIE@LASAINTMANDEENNE.FR
SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA SAINT-MANDÉENNE : @LASAINTMANDEENNE

AS SAINT-MANDÉ HANDBALL



UNE BELLE SAISON COURONNÉE PAR LES 50 ANS DU CLUB

Retour sur une très belle saison de hand où toutes les équipes ont fait vibrer leurs supporters, et qui s'est achevée par un grand moment sportif et convivial : les 50 ans du club.

LA SAISON 2022-2023 DANS LE RÉTRO

L'équipe Première. Pour la 43^e saison consécutive, elle évoluait en Championnat de France. Alors qu'ils étaient habitués aux routes de l'Est de la France depuis plusieurs saisons, c'est un changement de cap total qui attendait les joueurs. Placés dans la poule 3, les déplacements au programme allaient les mener à l'extrême ouest (Brest, Morlaix, Loudéac) et en Normandie (Granville, Cherbourg) mais aussi en banlieue parisienne (Plaisir, Bois Colombes, Chaville).

Dans un championnat au niveau extrêmement relevé, les joueurs ont réalisé une saison presque parfaite avec 19 victoires, 1 nul et 2 défaites sur un total de 22 rencontres. C'est à quatre journées de la fin, en allant s'imposer (25-22) sur le parquet du Paris Sport Club (deuxième au classement) que les Orange et Bleu ont validé leur montée à l'échelon supérieur.

Direction la nationale 2 pour la saison à venir !

Les joueurs ont été portés toute la saison par leurs fidèles supporters qui ont assuré une super l'ambiance aussi bien lors des matches à domicile avec pas loin de 300 supporters à chaque rencontre au Gymnase Benzoni, mais aussi à l'extérieur où 35 personnes n'ont pas hésité à faire un trajet en bus de 12 heures aller-retour pour encourager les Orange et Bleu. **Merci aux supporters !**

L'équipe réserve. Évoluant en Championnat Honneur Régional, elle a malheureusement loupé l'accession au niveau supérieur pour un petit point au classement. Elle repart donc pour une troisième saison à ce niveau, avec la ferme intention d'obtenir la montée en fin de saison prochaine.

Les Moins de 18 ans. Ils ont eux aussi évolué dans le Championnat Excellence Régional, une compétition terminée à la 2^e place derrière l'Entente Seine-et-Oise. Ils ont toutefois fini la saison sur une bonne note en remportant, le 18 juin à Saint-Maur, la Coupe du Val-de-Marne.

Les Moins de 15 ans. En Élite Régional, l'équipe a terminé à la 5^e place juste derrière les clubs professionnels. Eux aussi ont atteint la Finale de la Coupe du Val-de-Marne, mais ils n'ont malheureusement pas réussi à imiter leurs aînés, s'inclinant en finale face à Ivry.

Les Moins de 13 ans. Ils ont terminé 3^e en Excellence Département et ont atteint le 3^e Tour du Challenge Régional, se classant ainsi dans les 24 meilleures équipes de la Région Île-de-France. Ils se sont malheureusement inclinés, d'un but, en 1/2 Finale de la coupe du Val-de-Marne face à Créteil (futur vainqueur).

Les Moins de 11 ans. Ils sont cette année **CHAMPIONS DU VAL-DE-MARNE !** Une saison quasi parfaite, qui les aura vu en 13 matches, remporter 12 victoires pour une seule défaite. Toutes nos félicitations à cette équipe qui aura littéralement réalisé une saison des plus aboutie et mérite amplement son titre. **Bravo les petits !**

1973 – 2023 : LES 50 BOUGIES DU CLUB

Créée en 1973, sous l'impulsion de Philippe Vidal (encore Président à l'heure actuelle), l'AS Saint-Mandé Handball a soufflé ses 50 bougies.

Samedi 10 juin dernier, le club fêtait en effet, au Gymnase André Benzoni, son 50^e anniversaire, l'occasion pour d'anciens joueurs, des joueurs actuels et pour tous les amoureux du club de se retrouver.

Au programme de cette journée festive : une exposition photos retraçant l'histoire du club et des moments symboliques, et tout au long de l'après-midi, des matches intergénérationnels, où petits et grands, jeunes et moins jeunes, enfants et parents ont pu se retrouver pour partager ensemble des vrais moments de sports et de convivialité.

Le match phare de cette journée opposait une sélection d'anciens joueurs majeurs du club à l'Équipe Première version 2022-2023. C'est devant un public nombreux et heureux de se retrouver que cette rencontre disputée en 4 périodes de 15 minutes s'est achevée sur un score de parité (28-28) pour le plus grand plaisir de tous.

La soirée s'est terminée par un grand buffet sur le terrain, où plus de 150 personnes ont pu tous ensemble se remémorer leurs exploits présents et passés, et confirmer une chose : l'AS SAINT-MANDE HANDBALL reste pour toujours une grande famille.

FIERS D'ÊTRE ORANGE ET BLEU !



LA LETTRE
DU NOTAIRE



Maître Julien CELLARD,
Notaire à Saint-Mandé

julien.cellard@cellard.notaires.fr



Bon été à tous!

LA PROCÉDURE DE CHANGEMENT DE NOM DE FAMILLE

Depuis le 1^{er} Juillet 2022, il est possible de changer son nom de famille par une simple déclaration faite à l'état civil.

Cette procédure ne permet cependant que de porter le nom de son père ou sa mère qui n'a pas été transmis et qui figure sur l'acte de naissance.

Ainsi, soit :

- le nom de l'autre parent sera ajouté au nom actuellement porté,
- le nom de l'autre parent remplacera le nom porté.

S'agissant de la procédure à suivre, il convient pour cela de remplir un formulaire (Cerfa n°16229) à déposer à la mairie de résidence ou à adresser à la mairie de naissance du « demandeur », s'il réside en France ; si sa résidence est à l'étranger et qu'il est né en France, à sa mairie de naissance.

Si le demandeur réside à l'étranger et est né à l'étranger, le formulaire devra être adressé à l'Ambassade ou au Consulat de France.

Celui-ci devra ensuite, après un délai d'un mois, confirmer en personne sa volonté de changer de nom devant l'officier d'état civil. Son acte de naissance sera alors modifié.

Cette procédure de changement de nom n'est possible que pour les majeurs ou mineurs émancipés.

Une personne sous tutelle ou curatelle peut recourir à cette procédure, mais elle n'est pas ouverte à des parents pour leurs enfants mineurs.

Cette procédure ne peut s'appliquer qu'une fois dans la vie. Il sera toujours possible ensuite de demander un changement de nom par décret.

Ce changement de nom a des conséquences sur le nom des enfants du demandeur.

Il sera de plein droit pour les enfants de moins de 13 ans. Lorsqu'ils sont âgés de plus de 13 ans, les enfants doivent y consentir et s'ils s'y opposent, ils conserveront le nom qu'ils portent.

Autre cas particulier :

- Dans le cas d'un changement de nom pour motif légitime (éviter l'extinction d'un nom de famille, nom difficile à porter) ou pour franciser notre nom, il faut entreprendre d'autres démarches et qui seront soumises à l'agrément du ministère de la justice.
- Pour des enfants mineurs, les deux parents (ou le parent exerçant seul l'autorité parentale), peuvent adjoindre au nom de l'enfant un nom d'usage.
- Un parent ayant l'autorité parentale qui n'a pas transmis son nom, peut ajouter à titre d'usage son nom de famille au nom de l'enfant mineur. Il devra en informer l'autre parent qui pourra saisir le juge en cas de désaccord.

N'hésitez pas à prendre conseil auprès de votre notaire qui saura vous renseigner pour chacun de vos projets !

Commerçants Artisans Entreprises

RÉSERVEZ

votre espace publicitaire
dans le magazine de la ville de
SAINT-MANDÉ

Contact

David
TIEFENBACH
06 70 21 07 12

GRUPE
amp
Conseil • Marketing • Publicité

Régie publicitaire
de la ville

7, quai Gabriel Péri
Joinville-le-Pont
01 45 14 14 40



www.groupeamp.fr



Ma recette
pour bien vieillir ?
Des repas gourmands
et équilibrés
livrés à domicile
et...

www.appetits-associes.fr

Prestation
ouvrant droit
à réduction
ou crédit d'impôt.

APPÉTITS®
& ASSOCIÉS



Votre commande
au 01 70 611 960



Le Conseil Notarial

Créer • Développer • Protéger • Transmettre

LA PROTECTION DU CONJOINT

Lorsqu'un époux décède, et laisse des enfants, la loi distingue deux situations :

Si tous les enfants du défunt sont communs, c'est-à-dire issus des deux époux : le conjoint survivant disposera d'une option entre :

- * l'usufruit de la totalité de la succession (les enfants hériteront donc de la nue-propriété des biens),
- * la propriété du quart des biens (les enfants se partageront donc les trois-quarts restant).

Si le défunt a un ou plusieurs enfants non issus du conjoint survivant, celui-ci n'hérite que du quart de la succession.

Afin d'améliorer le sort du conjoint dans un cadre successoral, plusieurs dispositifs peuvent être mis en place :

Le contrat de mariage : les futurs époux peuvent prévoir, avant même la célébration de leur mariage, certains avantages matrimoniaux contenus dans la convention matrimoniale. La volonté de protection du conjoint peut également orienter le choix du régime matrimonial.



Maître Maxime Urphéant
Notaire à Saint-Mandé

maxime.urpheant@paris.notaires.fr


Notaires

Le changement de régime matrimonial : en cours d'union, les époux peuvent décider de modifier leur régime matrimonial en adoptant par exemple la communauté universelle avec attribution intégrale de la communauté au survivant. Les enfants devront alors attendre le second décès pour hériter.

La donation entre époux : c'est l'outil traditionnel de gratification du conjoint. La donation entre époux élargit les options du survivant même en présence d'enfants non communs.

La donation simple : un époux peut, de son vivant, donner des biens (immobilier, argent, actions...) à son conjoint. L'abattement fiscal est alors de 80.724,00 €. Au-delà, le conjoint devra payer des droits de donation.

Le testament : un époux peut simplement décider de rédiger un testament au profit de son conjoint en vue d'augmenter ses droits dans la

succession. La réserve héréditaire des enfants devra néanmoins être respectée !

La SCI : grâce à la liberté rédactionnelle offerte pour ce type de société, les époux peuvent augmenter leur protection mutuelle en prévoyant un certain nombre de clauses comme l'agrément, l'augmentation des pouvoirs du gérant, l'augmentation des pouvoirs de l'associé usufruitier des parts, la clause de tontine...

L'assurance-vie : ce placement peut aussi être un bon moyen de protéger votre conjoint.

Enfin, n'oubliez pas que le conjoint survivant est totalement exonéré de droits de succession depuis la loi TEPA entrée en vigueur en 2007 !

Toute l'équipe vous souhaite un très bel été

Votre notaire vous conseille et vous accompagne dans tous les moments importants de votre vie. Venez le consulter !

les RENDEZ-VOUS de la rentrée

SAMEDI 9 SEPTEMBRE
10h/18h

FÊTE DU SPORT ET DES ASSOCIATIONS

Démonstrations sportives, mur d'escalade, cage à grimper, vélo à smoothies...

Plus de 70 associations seront présentes pour vous présenter leurs activités, l'occasion de procéder aux inscriptions pour la saison 2023/2024.

Place Charles Digeon.

SAMEDI 23 SEPTEMBRE
10h/18h

FÊTE DE L'AUTOMNE

• Récolte du miel à 10h en mairie : Ouverture des ruches, présentation et dégustation du miel avec un apiculteur.

• Fête des Jardins de 10h à 18h : composition de petits bouquets de fleurs coupées, etc.

• Fête de la pomme de 10h à 18h dans le Val de Gaulle : pressage de pommes à l'ancienne, tombereau de pommes, atelier culinaire, animations pour les enfants (circuit de vélos rigolos, contes de nos campagnes, animation champêtre...).

Place Charles Digeon et avenue de Gaulle.

SAMEDI 23 SEPTEMBRE
8h/19h

VIDE-GRENIERS DU LIONS CLUB DE SAINT-MANDÉ

• Réservations sur www.lcsaintmande.fr ou sur saintmande.fr

• Tarifs : 32 € (espace couvert de 4 m) et 20 € (espace non couvert de 4 m)

• Informations : vide.greniers@lcsaintmande.fr

Avenues Gallieni, de Paris et du Général de Gaulle et place du Général Leclerc.

SAMEDI 23 SEPTEMBRE
19h

OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE

(lire page 19)

Marion Mezadorian avec son
seule-en-scène *Craquage*

Gratuit sur réservation à la billetterie.

CRESCO.

PLUS D'INFOS SUR LE SITE DE LA VILLE SAINTMANDE.FR

TRIBUNES DES GROUPES D'OPPOSITION

Ensemble pour l'Alternance à Saint-Mandé, mouvement présidentiel majoritaire



L'intérêt Général, c'est de préserver les finances municipales de dépenses pharaoniques !

Chers Saint-Mandéens,

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le 26/06/2023, nous ne pouvons que nous féliciter que la réforme des retraites soit derrière nous et ce, après plusieurs mois agités et après le silence de la droite locale sur ce sujet. Nous ne doutons pas que de nouvelles opportunités législatives pourront permettre un consensus avec les forces progressistes du pays.

A l'occasion du dernier conseil municipal de Saint-Mandé, notre groupe, conduit par Lena Etner, a voté pour les subventions proposées aux associations et **nous incitons l'ensemble des acteurs associatifs à construire et proposer des projets au service des Saint-Mandéens et à solliciter des subventions pour les aider.**

Par ailleurs, malgré nos demandes insistantes, **le projet du "cœur de ville" n'a toujours pas fait l'objet d'un débat et encore moins d'un vote des élus et d'une consultation des habitants.** Restant sourd à la contestation grandissante, le maire s'entête à vouloir réaliser un projet mal ficelé, inabouti et à contretemps. Plusieurs pétitions circulent avec succès. Le centre de Saint-Mandé prend peu à peu conscience d'un projet qui va réduire la place du bus dans la ville et qui va rétablir du stationnement. **Ce projet est une arme contre nos séniors et les familles alors qu'un consensus reste possible en maintenant le double sens des bus et mobilités douces et en créant un sens unique pour les voitures.**

S'agissant des finances, nous avons

découvert qu'un marché avait été lancé pour les illuminations de la ville pendant les fêtes de fin d'année avec un budget annuel maximum de 600 000 euros. Cette somme est hors normes et là encore, malgré le montant exorbitant, aucune délibération n'a été votée.

Depuis quelques temps, grâce à notre action, vous avez pu voir apparaître des affichettes « *Ici la ville soutient les commerces* » sur différentes vitrines. Grâce à cette transparence obtenue de haute lutte, vous êtes enfin informés des locaux détenus par la ville et mis en location. Or, ces locaux restent désespérément vides, amplifiant un mouvement de fermeture que tout le monde constate. **Les loyers versés par nos impôts pour maintenir des locaux fermés ne constituent pas une politique de préservation des commerces.** Avant de reprendre cette politique dangereuse pour nos finances publiques, **attelons-nous tous ensemble à rouvrir les commerces détenus par la ville et à préserver tous les autres !**

Nous souhaitons d'excellentes vacances à nos familles, nos séniors, et nos jeunes Saint-Mandéens. Rendez-vous en septembre prochain !

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, nos cafés et sur les réseaux sociaux.

Très cordialement,

Léna Etner, Pierre Loulergue, Stéphane Robin

Facebook : Lena Etner
Twitter @EtnerLena
Instagram: lenaetnerEnsemble
Email: lenaetner@yahoo.fr
TikTok @lenaetner

Saint-Mandé respire



Quand les forêts brûlent et que l'eau commence à manquer, il faut agir !

Plus de 30 jours sans précipitations entre janvier et février, déficit de pluie en juin... en Île-de-France. Aujourd'hui, 73 départements sont en vigilance sécheresse, des villages sont alimentés par camions citernes, des cours d'eau sont à sec, des arbres dépérissent, les animaux souffrent...

Non, nous ne sommes pas dans un roman de science-fiction mais en 2023 dans l'hémisphère nord. Oui, les ressources en eau douce s'amenuisent chez nous aussi. Et comme partout sur la planète, la demande augmente. **Or sans eau, pas de vie possible.**

Les épisodes de sécheresse, nouveaux en Europe, vont devenir la norme dans les prochaines décennies, nous obligeant à reconsidérer nos usages de l'eau. Dès le printemps, certains départements ont dû mettre en place des mesures de restrictions d'eau.

Au niveau national, les moyens accordés au plan "Eau" gouvernemental ne sont pas à la hauteur des ambitions.

Avec des mesures comme la lutte contre les fuites d'eau potable ou l'évolution vers une tarification progressive avec des mètres-cubes de confort facturés plus chers, le plan "Eau" va dans le bon sens. Mais, alors qu'il faudrait y consacrer plusieurs milliards d'euros, le budget annoncé de 475 millions est bien insuffisant.

Au niveau local, beaucoup reste à faire :

- **Abandonner le lavage des rues et trottoirs à l'eau potable.** Car à Saint-Mandé on nettoie, on décape, on lave, on rince... et l'eau ruisselle sans compter sur des sols artificialisés imperméables. Jour après jour, semaine après semaine, après les marchés ou les festivités, un ballet régulier de camions-balais et de laveuses à jet d'eau à haute pression... Tant d'eau perdue !

- **Gérer l'arrosage public avec des pluviomètres** et des programmeurs pour irriguer en fonction des besoins des plantes et des conditions climatiques.

- **Favoriser l'infiltration des eaux de pluie** en désimperméabilisant les sols des places de parking, les pieds d'arbres et en collectant les eaux de ruissellement au

plus près de leur point de chute avec des noues et des fosses.

• **Récupérer les eaux grises** (issues des lavabos, lave-linges...) pour les réutiliser après des traitements limités et peu énergivores dans l'arrosage des espaces verts, le lavage des sols ou le maintien d'un flux minimal des cours d'eau du Val de Marne.

• **Sensibiliser les usagers** à la sobriété dans leur usage de l'eau. Car notre consommation, en tant que particuliers, représente un quart de l'eau potable et nous pouvons agir aussi.

Saint-Mandé peut réduire les usages de l'eau potable, en limiter le gaspillage et faciliter l'infiltration des eaux pluviales dans ses sols. **La gestion de l'eau doit devenir une préoccupation centrale pour que nous puissions vivre dans une ville durable.**

Anne-Françoise Gabrielli, Roger de La Serrière, Marie-France Dussion

Contact : saintmande.respire@gmail.com
Twitter et Facebook : @SAINTMANDE.RESPIRE

La Gauche Unie



L'argent public au service de l'intérêt général

L'argent public doit être employé dans l'intérêt général pour satisfaire des besoins prioritaires. Il ne doit pas servir à financer des dépenses fastueuses ou encore des dépenses ne profitant qu'à un petit nombre.

Cela avait été dit à l'occasion de l'installation d'une cour oasis pour un seul groupe scolaire d'un montant de 1,5 million euros : un coût pharaonique qui ne bénéficie pas aux trois autres écoles de la ville...

La même observation vaut pour les 800 000 euros dépensés maintenant chaque année pour le nettoyage de la ville.

Ce sont là les exemples les plus significatifs mais ils ne sont pas les seuls...

Et malheureusement, cette tendance de la majorité municipale à des dépenses somptuaires semble perdurer avec la publication d'un **marché public de 600 000 euros pour des illuminations de Noël.**

Certes, il s'agit d'un chiffre plafond que les entreprises candidates ne doivent pas dépasser dans leurs offres initiales et non du montant de la dépense qui sera au final supporté par la ville.

Mais ce plafond en lui-même est inadmissible car c'est un appel d'air invitant des entreprises à proposer des offres, lesquelles dès lors, ont vocation à être retenues. Cela signifie également que l'exécutif municipal est disposé à accepter le cas échéant une offre de ce montant.

Il faut revenir à la raison : **aucun marché de décorations de Noël ne doit intervenir pour un tel montant.**

L'argent public doit **permettre la satisfaction des besoins prioritaires et parmi ceux-ci à Saint-Mandé l'accueil de la petite enfance.**

En effet, le problème de l'accueil en crèche se pose toujours à Saint-Mandé avec une insuffisance du nombre des places.

Nombre de familles ont appris récemment que leur enfant ne serait pas accueilli à la rentrée. Certes, 26 places ont été créées mais c'est un nombre bien trop insuffisant par rapport à la demande dans une commune où il n'y a pas de baisse de la natalité.

Voilà une priorité qui vaut qu'on économise sur d'autres postes !

Enfin pour information, **je me suis opposée lors du dernier conseil municipal aux augmentations des tarifs de la société Q Park** pour le stationnement en ville (+ 19% pour le tarif horaire, + 5% pour les abonnements cette année puis l'an prochain).

J'ai également profité d'une délibération portant sur l'adhésion de la ville au label

"Ville prudente" à rappeler l'urgence à lutter contre la circulation des poids lourds sur le territoire de la commune.

En cette veille de période estivale, un très bel été à ceux qui partent comme à ceux qui restent.

Geneviève Touati (PS)
g.touati@wanadoo.fr

La République en Marche, mouvement présidentiel majoritaire



Chers Saint-Mandéens,

Nous profitons de cette 2^e tribune avec Lena Etner, Pierre Loulergue et Stéphane Robin pour développer notre position sur la politique commerciale de la ville.

Nous avons pu lire dans le rapport de la chambre des métiers qu'il y aurait trop de cafés et de restaurants rue Jeanne d'Arc.

Cela nous a beaucoup surpris car pour nous, les cafés et restaurants font vivre nos rues.

Par ailleurs, nous nous opposerons à tout nouveau changement d'usage qui réduirait la place des petits locaux commerciaux dans le sud de la rue Jeanne d'Arc, sans discussion. Parlons-en !

De plus, nous craignons que les travaux de la rue Sacrot commencent dès cet été, sans aucune concertation et ce, malgré la forte opposition des riverains et plus largement, de la population.

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, nos cafés et sur les réseaux sociaux.

Béatrice Dorra
beatrice@dorra.fr

PERMANENCES DES ÉLUS

Prise de rendez-vous : 01 49 57 78 01



JULIEN WEIL

Maire de Saint-Mandé
Vice-président du Conseil
Départemental du Val-de-Marne
Reçoit sur rendez-vous.



FLORENCE CROCHETON-BOYER

1^{ère} adjointe, déléguée à la
transition écologique et numérique,
à l'urbanisme, aux grands projets et
aux mobilités.
Reçoit sur rendez-vous.



ALAIN ASSOULINE

2^e adjoint, délégué à la solidarité,
à la santé, aux séniors, aux liens
entre les générations et aux
handicaps.
Reçoit le vendredi de 13h30 à 15h sur
rendez-vous.



ÉVELINE BESNARD

3^e adjointe, déléguée aux familles
et à la petite enfance.
Reçoit sur rendez-vous.



JEAN-PHILIPPE DARNAUT

4^e adjoint, délégué aux ressources
humaines, aux affaires juridiques et
à la sécurité publique.
Reçoit un samedi matin sur deux sur
rendez-vous.



CHRISTINE SEVESTRE

5^e adjointe, déléguée aux sports et
à la vie associative.
Reçoit le mercredi sur rendez-vous.



MARC MÉDINA

6^e adjoint, délégué au budget, à
l'évaluation des politiques publiques
et à l'administration générale.
Reçoit le lundi à partir de 18h.



MARIA TUNG

7^e adjointe, déléguée à la jeunesse, à
la vie locale et au vivre-ensemble.
Reçoit sur rendez-vous.



THOMAS BOULLÉ

8^e adjoint, délégué à la vie scolaire
et périscolaire.
Reçoit sur rendez-vous.



MARIANNE VÉRON

9^e adjointe, déléguée à la
propreté, au cadre de vie, à la
redynamisation du commerce local
et au développement économique.
Reçoit sur rendez-vous.



JACQUES GUIONET

10^e adjoint, délégué aux affaires
culturelles, à l'enseignement
artistique et au patrimoine.
Reçoit sur rendez-vous.



PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHE 9 JUILLET

Pharmacie de la Grande Place
180, avenue Gallieni
Tél. 01 43 91 41 19

VENDREDI 14 JUILLET

Grande Pharmacie de la Gare
23, rue de Montreuil à
Vincennes
Tél. 01 43 28 22 44

DIMANCHE 16 JUILLET

Pharmacie du Petit Parc
90, avenue de Paris
à Vincennes
Tél. 01 43 28 02 58

DIMANCHE 23 JUILLET

Pharmacie de la Mairie
21, avenue du Général de Gaulle
Tél. 01 43 28 22 07

DIMANCHE 30 JUILLET

Pharmacie des Vignerons
2, rue du Maréchal Maunoury
à Vincennes
Tél. 01 43 28 05 81

DIMANCHE 6 AOÛT

Pharmacie Saint-Mandé Joffre
8, avenue Joffre
Tél. 01 43 28 25 29

DIMANCHE 13 AOÛT

Pharmacie de Vincennes
30, avenue du Château
à Vincennes
Tél. 01 43 28 01 79

MARDI 15 AOÛT

Pharmacie Morssi
82, rue Diderot à Vincennes
Tél. 01 43 28 13 94

DIMANCHE 20 AOÛT

Pharmacie Naccache
17, rue du Midi à Vincennes
Tél. 01 43 28 02 54

DIMANCHE 27 AOÛT

Pharmacie du soleil
196, rue de Fontenay
à Vincennes
Tél. 01 43 28 04 19

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE

**Pharmacie Vincennes -
Saint-Mandé**
168 bis, avenue de Paris
à Vincennes
Tél. 01 43 28 00 42

TARIF SOCIAL - RESTAURATION SCOLAIRE

Lors du Conseil
d'administration du CCAS le
20 avril dernier, la tarification
sociale de restauration
scolaire a été mise à jour.

Le tarif social (1€ /repas)
sera applicable à la rentrée
prochaine, uniquement
pendant les périodes
scolaires, pour tous les élèves
des écoles publiques du
premier degré.

**La famille devra se
présenter au CCAS qui
vérifiera que le quotient
familial CAF est inférieur
à 480 et transmettra les
informations à la direction
de la Famille.**

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

**Samedi 16 septembre
à 9h30**

**Vous venez de vous
installer à Saint-Mandé ?**

**PARTICIPEZ À UNE
MATINÉE DÉCOUVERTE**

Venez à la rencontre de
l'équipe municipale afin de
mieux connaître les services
municipaux facilitant votre
quotidien. Petit-déjeuner –
Visite guidée en petit train
touristique – Temps convivial
d'échanges.

Inscriptions **sur le site internet
de la Ville www.saintmande.fr
avant le 12 septembre** ou par
mail : rp@mairie-saint-mande.fr –
10, Place Charles Digeon.

🇫🇷 COMMÉMORATION

79^e anniversaire de la Libération de Saint-Mandé

La Municipalité rendra hommage aux hommes de la 2^e DB qui ont libéré Saint-Mandé : E. Duval, A. Euvrard, H. Liger, L. Malezieux, G. Milhau, M. Ogee, R. Pironnet, C Karnowski et le brigadier Gilardi de la 2^e DB ainsi qu'au commandant, René Mouchotte.

Vendredi 25 août

- 18h : devant la maison natale du Commandant René Mouchotte
47, avenue Daumesnil
- 18h30 : cérémonie Place du Général Leclerc.

ACCUEIL UNIQUE

Fermeture estivale
le samedi matin du 15 juillet au
19 août inclus.

Réouverture le samedi 26 août.

Hôtel de Ville
10, Place Charles Digeon.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES MERCY !

Une collecte de fournitures scolaires *Un cahier, un sourire*, était organisée du 22 mai au 11 juin, par les cinq jeunes élus de la Commission Solidarité et Jumelage au profit d'enfants d'écoles de Madagascar.

Ayant rencontré un réel succès auprès des Saint-Mandéens, Anitsoa, Tali, Noé, Kimora et Adam remercient sincèrement toutes celles et ceux qui ont contribué à cette réussite : les établissements scolaires - écoles et collèges - les accueils de loisirs, ainsi que tous les enfants et les adultes pour leur générosité.

LES RENDEZ-VOUS DE LA MAISON DE LA FAMILLE

VISIO CONFÉRENCE

De l'enfant roi à l'enfant tyran

Animée par Guillemette Redier-Gaigneux, psychopédagogue.

Jeudi 21 septembre de 20h à 22h



ATELIER PARENTS/ENFANTS CO-CRÉATIF

Venez découvrir vos talents d'illustrateur ou d'illustratrice

Animé par Christelle Foucault, coach certifié. Public : 7 - 12 ans.

Samedi 23 septembre de 10h30 à 12h

LES ATELIERS 1000 PREMIERS JOURS

Cycle de cinq ateliers animés par Guillemette Redier-Gaigneux, psychothérapeute et conseillère familiale à la Maison de la Famille.

ATELIER n° 1

Apprentissage de la méthode basée sur la coopération et l'encouragement dans le respect des limites éducatives.

Premiers outils pour avancer sur la discipline positive.

Samedi 16 septembre 9h/12h ou 13h/16h.

ATELIER n° 2

Comment adopter une attitude à la fois ferme et bienveillante avec nos enfants.

Apprendre à sortir du rapport de force.

Mardi 19 septembre 19h30/21h30.

ATELIER n° 3

Décrypter les difficultés de nos enfants pour y apporter une solution adaptée.

Aide au développement équilibré de nos enfants.

Samedi 30 septembre 9h/12h ou 13h/16h.

ATELIER n° 4

Aider son enfant à avoir confiance en lui, en famille et à l'école.

Mardi 3 octobre 19h30/21h30.

ATELIER n° 5

Mieux se connaître comme parent.

Découvrir des pistes de progression pour utiliser nos forces et celles de nos enfants.

Samedi 7 octobre 9h/12h ou 13h/16h.

MAISON DE LA FAMILLE

8, place Lucien Delahaye

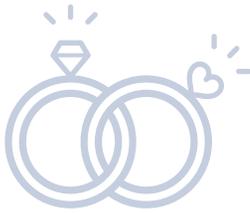
*sur rendez-vous au 01 49 57 91 46 (97 24) ou par mail : maison-de-la-famille@mairie-saint-mande.fr

AFIN D'ÊTRE EN CONFORMITÉ AVEC LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD), TOUTE PUBLICATION DANS LA RUBRIQUE "ÉTAT CIVIL" CONCERNANT LES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS NE POURRA ÊTRE FAITE QUE SUR SOLLICITATION DES FAMILLES.



Bienvenue à...

Saul ALAYONAITO (01/05) ■ Mayeul DE LAPASSE (02/05) ■ Esmée BOURY de CAZENOVE (05/05) ■ Giovanni FONTANA (08/05) ■ Meyron BELLALOUM (12/05) ■ Élias ABADIE (15/05) ■ Hanaé DUMONT (15/05).



Ils se sont unis

Julien LEVY et Anaël BELLAHSEN (15/05) ■ Alexandre HADDAD et Alexandra ABERJEL (17/05) ■ Emmanuel GABBAY et Sarah BELLAÏCHE (23/05) ■ Adam GUEZ et Lévana PARTOUCHE (24/05) ■ Thibault SERGENT et Sixtine COSTREL de CORAINVILLE (27/05).



Il nous a quitté

Éric DELOYA (50 ans).



17 JUIN

Guillaume BERGERET et Hanh Thao BANSILLON unis par Thomas BOULLÉ.

27 MAI

Gaëtan LONGET et Patricia MAUNIER unis par Marianne VÉRON.



21 JUIN

Raphaël ZERBIB et Yaël MECHALY unis par Marc MEDINA.

9 JUIN

Anaïs SAIAGH et Julie GERARD unies par Nathalie COHEN-BEIZERMANN.



8 JUIN

Marcus BENISTY et Mathilde HAUSER unis par le Maire, Julien WEIL.



17 JUIN

Julien BOURY et Tiphaine de CAZENOVE unis par le Maire, Julien WEIL.

104 BOUGIES



Née le 3 juin 1919, Geneviève de Lajudie a fêté ses 104 ans à la Seigneurie où elle est installée depuis mars 2022. Très entourée de sa famille, elle est ici aux côtés de son fils Philippe qui tient à remercier le personnel qui fait preuve au quotidien de beaucoup de bienveillance. Maman de cinq enfants, décorée de la Médaille de la Famille Française, elle est la grand-mère de 15 petits-enfants et 25 arrière-petits-enfants, « *Bientôt 28 !* » dit-elle fièrement.

Le Maire, Julien Weil, au nom de la Municipalité lui souhaite à nouveau un bel anniversaire.



KEYS IMMO LA CLÉ DE VOTRE RÉUSSITE IMMOBILIÈRE



Projet Square du Puits, Paris
el&c studio



Projet Victor Hugo, Paris
el&c studio

NOTRE OBJECTIF EST DE VOUS APPORTER

- Une réelle présence
- De la réactivité
- Une communication efficace
- Un réel rapport de confiance

OFFRE DE LANCEMENT DU SERVICE TRANSACTION POUR LES HABITANTS DE SAINT-MANDÉ : FRAIS D'AGENCE UNIQUE À 4,5%ttc*

* Offre promotionnelle valable jusqu'au 31 juillet 2023

SAS KEYS IMMO - 10 AVENUE BENOIT LEVY 94160 SAINT-MANDE
01.84.23.19.67

CONTACT@KEYS-IMMO.FR
WWW.KEYS-IMMO.FR



el&c

**SAMEDI 9
SEPTEMBRE
2023
DE 10H À 18H**



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

FÊTE DU SPORT ET DES ASSOCIATIONS

**DÉMONSTRATIONS
ET ANIMATIONS
TOUTE LA JOURNÉE**

**PLACE
CHARLES
DIGEON**

Toutes les infos
sur saintmande.fr